

Le problème? Dans la Bible!

En 2015, l'évêque de Coire Mgr Vitus Huonder, lors d'un colloque catholique à Fulda, a lu et commenté ce verset (Le Lévitique 20,13): *«L'homme qui couche avec un homme comme on couche avec une femme: c'est une abomination qu'ils ont tous deux commise, ils devront mourir, leur sang retombera sur eux.»*

Comme ce propos contrevient à l'article 259 du Code pénal suisse qui condamne les incitations publiques au crime, une plainte pénale a été déposée. Mgr Huonder a été blanchi par la justice au motif que cet appel au meurtre ne doit pas être interprété comme devant être exécuté. Dit plus crûment, la Bible peut être prise plus ou moins au sérieux, mais pas vraiment. Le respect des personnes passe avant.

La Fédération des Eglises protestantes de Suisse a ouvert la porte à l'introduction du mariage religieux pour les homosexuels. Elle admet ainsi officiellement que certains versets doivent être ignorés et que la Bible contient des incohérences. Or, à partir d'une contradiction, on peut déduire ce que l'on veut. On en voit d'ailleurs un effet: l'homosexualité pose encore problème chez les catholiques alors qu'elle est en voie d'être acceptée chez les protestants. Puisqu'on ne peut pas se fier à la Bible, on peut estimer qu'elle a été écrite sans intervention divine par des êtres humains pas toujours inspirés.

L'homosexualité doit être acceptée comme un phénomène naturel sans motif de discrimination. Le problème est que la Bible prône l'intolérance. Une prise de distance par rapport à la religion permet de s'alléger d'un conflit moral illusoire.

MARCEL DÉLÈZE, MARSENS

www.deleze.name/marcel/philo/presse/